

Quand les artistes critiquent

Michel Vaïs

Number 118 (1), 2006

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/24576ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Vaïs, M. (2006). Quand les artistes critiquent. *Jeu*, (118), 6–7.

Éditorial

Quand les artistes critiquent

Dans un article paru dans notre dernier numéro au sujet d'un récent livre d'Anne-Marie Cloutier¹, je déplorais le fait que certains médias se livrent au micro-trottoir (que l'on appelle aussi du *vox pop*) pour aller chercher des réactions à chaud d'artistes connus à la sortie d'un spectacle. Il est en effet frustrant, comme téléspectateur ou comme auditeur d'une émission de radio, de constater l'importance que certaines émissions accordent à la moindre réflexion provenant d'une tête exposée régulièrement au petit écran. Comme si tout ce que pouvait dire une vedette était impérissable. Comme si le moindre sportif célèbre, n'importe quel cinéaste à succès ou personnage politique en vue avait toujours, à brûle-pourpoint, quelque chose d'intelligent à dire sur un spectacle encore tout chaud, un soir de première !

Je ne parle pas ici de la frustration que peut éprouver un critique, ou n'importe quel intellectuel ayant le moindre sens critique, de voir systématiquement écartée l'analyse réfléchie au profit d'impressions superficielles, de mots d'esprit ou de soupirs d'émotion. Et comme, immanquablement, les commentaires recueillis – ou conservés – sont unanimement favorables, cette pseudocritique est vite récupérée par la machine promotionnelle du spectacle. La chose est sans doute plus répandue dans le *show-business* ou au cinéma que dans le théâtre proprement dit, mais, avec l'enflure du marketing et de la publicité, beaucoup de spectacles à grand déploiement – et pas seulement des comédies musicales – font maintenant l'objet de tels traitements.

Or, voici que l'Union des artistes vient d'imposer un holà à cette pratique, mais pas du tout au nom du sens de la mesure ou de l'esprit critique. C'est plutôt au nom de la défense bien sentie de ses membres, donc, d'un intérêt corporatiste, que le puissant syndicat met en cause le témoignage impromptu. « Soyez vigilant ! » lit-on dans le *Bulletin d'information aux membres de l'Union des artistes*². Mireille Auger, conseillère syndicale, y explique que les artistes qui se prêtent à ce petit jeu signent généralement un document complexe dans lequel ils renoncent à tous leurs droits. Mais certains se rendent compte par la suite que les commentaires recueillis ne servent pas uniquement à illustrer un reportage pour le bulletin de nouvelles : les producteurs peuvent aussi les utiliser pour faire la promotion du spectacle en question. Des petites phrases énoncées un soir de première se retrouvent ainsi déviées vers la publicité pure et simple. « On utilise votre image et votre renommée pour mousser la vente des billets. C'est ce qu'on appelle une **annonce publicitaire**³. »

1. « Micro-trottoir sur la critique. *Le Dépit amoureux. Créateurs et critiques au théâtre* », Jeu 117, 2005.4, p. 82.

2. « Un témoignage en est-il vraiment un ? », *Uniondesartistes.com*, novembre 2005, vol. VI, n° 4, p. 2.

3. En gras dans le texte.

Peut-être verra-t-on désormais les artistes garder la bouche cousue à la sortie des spectacles ? Les médias devront-ils alors [...] se rabattre sur un maire ? un nageur olympique ? un sénateur ?

L'article poursuit en précisant que les artistes ont en conséquence le droit d'exiger un contrat en bonne et due forme et de percevoir « une rémunération pour cette prestation, même si elle n'était pas prévue ». Il leur est donc recommandé de s'abstenir de signer la moindre cession de droits ou, dans le doute, d'emporter le document pour l'étudier à tête reposée. Peut-être verra-t-on désormais les artistes garder la bouche cousue à la sortie des spectacles ? Les médias devront-ils alors, pour transmettre le poulx d'un soir de première, éviter ces gens-là et se rabattre sur un maire ? un nageur olympique ? un sénateur ?

Cette nouvelle politique a le mérite de dévoiler la nature plus publicitaire que critique du commentaire sur le vif. Au nom de l'intérêt pécuniaire des artistes, l'UDA dit la même chose que les critiques de théâtre. Pour des raisons opposées, il faut mettre un terme à la pseudocritique.

MICHEL VAÏS